

Agent.e d'accueil saisonnier.e à la maison du tourisme et du Parc national des Cévennes



Date de publication de l'offre

15/11/2024 - 11/01/2025

Type d'emploi

Saisonnier

Catégorie de métier

Tourisme - communication

Nom de l'organisme

Parc national des Cévennes

Mission

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la chargée de mission accueil et sous la coordination de l'agente d'accueil permanente, le poste agent.e d'accueil couvre les missions suivantes :

1. Accueil des publics à la maison du tourisme et du Parc de Florac :

En complément de l'accueil réalisé par les conseiller.e.s en séjour de l'office de tourisme, l'agent.e d'accueil PNC :

- répond aux demandes des visiteurs ou usagers :
- en apportant une première information,
- en orientant le visiteur dans l'espace et/ou vers l'interlocuteur le plus approprié.
- accompagne le visiteur dans sa découverte du territoire :
- en utilisant les outils de découverte développés par l'office de tourisme et le Parc, notamment l'offre de randonnée,
- en sensibilisant les visiteurs sur les bonnes pratiques à adopter dans un espace protégé et sur la réglementation en vigueur dans le coeur de Parc,
- en valorisant l'engagement des acteurs de la marque Esprit parc national Cévennes,
- en diffusant les informations et l'actualité du Parc et du territoire,
- en invitant les visiteurs à participer aux animations ou événements portés par le Parc.

2. Animation de la boutique et vente de produits :

- propose au visiteur les outils, ouvrages et objets présents dans la boutique,
- connaît et sait valoriser les produits mis en vente,
- utilise le logiciel de caisse pour conclure une vente,
- réalise la comptabilité journalière,
- veille à la qualité de la présentation des produits,
- prépare et assure l'envoi des commandes passées depuis la boutique en ligne,
- assure le transport des commandes du siège du Parc à la Maison du tourisme (possible à vélo).

3. Autres tâches :

- supplée l'agente d'accueil permanente :
- en participant à la gestion de la boîte info@cevennes-parcnational.fr, en répondant aux messages en lien avec l'accueil et/ou renvoyant aux interlocuteurs concernés,
- en assurant le suivi des stocks de la boutique via le logiciel dédié et en gérant les réassorts (commandes, réception, installation dans les rayons),
- en accompagnant les nouveaux agent.e.s dans leur prise de poste.

4. Pour un des postes : référent.e pour la valorisation des animations et la conduite d'actions de médiation :

- connaît, valorise et promeut les animations du Parc auprès de ses collègues agent.e.s d'accueil et conseiller.e.s en séjour des offices de tourisme relais d'information du Parc,
- réalise les saisies des animations sur le site internet « destination.cevennes-parcnational.fr »,
- propose des temps de médiation à la demande et accompagne le public dans sa découverte de l'exposition permanente de la Maison du tourisme et du Parc.

La Maison du Parc étant ouverte au public 6 jours sur 7 puis 7 jours sur 7, l'agent.e d'accueil sera amené.e à travailler un week-end sur deux.

Profil

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation requis :

- goût et expérience en matière d'accueil des publics,
- connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- excellent relationnel, aptitude au travail en équipe,

- excellente expression orale,
- bonne connaissance des techniques de vente,
- maîtrise des logiciels de bureautique, aptitudes à la prise en main rapide de nouveaux logiciels (logiciels de caisse, de suivi des stocks, e-boutique, Géotrek, etc),
- bonne pratique de l'anglais impérative, autres langues étrangères bienvenues,
- adaptabilité.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :
Florence BOISSIER
Chargée de mission accueil
Courriel : florence.boissier@cevennes-parcnational.fr
Tel : 04.66.49.53.66 ou 06.99.75.45.65

Coordonnées pour postuler

Les candidat.e.s adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, pour le vendredi 10 janvier 2025 au plus tard :

- par courriel (de préférence) avec accusé de réception à :
candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr
ou, le cas échéant,

- par courrier à l'attention de

M. le Directeur,
Parc national des Cévennes,
6 bis place du Palais
48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront convoqué.e.s pour des auditions prévues le mardi 21 janvier 2025.